

BUDGET  
2000-2001

---

Plan

---

budgétaire

---

## Section 3

# Orientations budgétaires et financières du gouvernement

---

Maintien de l'équilibre budgétaire, réduction des impôts et augmentation des ressources allouées aux services publics ..... 3

Amélioration significative de la situation financière :  
reflet d'une gestion rigoureuse ..... 5

Les revenus du gouvernement ..... 8

Les dépenses du gouvernement ..... 17

### Annexes

3.1 Déficit budgétaire prévu et réalisé depuis 1995-1996 ..... 21

3.2 Informations additionnelles sur les revenus budgétaires  
en 2000-2001 ..... 23

3.3 Informations additionnelles sur la situation financière du  
gouvernement du Québec ..... 29



Cette section du plan budgétaire 2000-2001 présente les orientations budgétaires et financières poursuivies par le gouvernement du Québec. Les prévisions de revenus, de dépenses, de solde budgétaire et de surplus financiers nets présentées tiennent compte des hypothèses économiques retenues et des politiques fiscales et budgétaires annoncées dans le Discours sur le budget 2000-2001.

## Maintien de l'équilibre budgétaire, réduction des impôts et augmentation des ressources allouées aux services publics

Le plan budgétaire du gouvernement prévoit à nouveau l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 1999-2000 et son maintien en 2000-2001 et en 2001-2002, conformément à la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3.1

### SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES<sup>(1)(2)</sup>

(en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	99-2000 <sup>P</sup>	2000-01 <sup>P</sup>	2001-02 <sup>P</sup>
<b>Opérations budgétaires</b>					
Revenus autonomes	35 773	38 560	40 677	40 947	41 479
Transferts fédéraux	5 989	8 090	6 284	7 306	7 827
<b>Total des revenus</b>	<b>41 762</b>	<b>46 650</b>	<b>46 961</b>	<b>48 253</b>	<b>49 306</b>
Dépenses d'opérations	- 36 578	- 39 332	- 39 573	- 40 828	- 41 831
Service de la dette	- 7 343	- 7 187	- 7 388	- 7 425	- 7 475
<b>Total des dépenses</b>	<b>- 43 921</b>	<b>- 46 519</b>	<b>- 46 961</b>	<b>- 48 253</b>	<b>- 49 306</b>
<b>Surplus (déficit) budgétaire</b>	<b>- 2 159</b>	<b>131</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Excédent non budgétaire</b>	<b>475</b>	<b>392</b>	<b>460</b>	<b>- 474</b>	<b>77</b>
<b>Surplus (besoins) financiers nets</b>					
- Fonds consolidé du revenu	- 906	905	750	0	500
- organismes consolidés	- 778	- 382	-290	- 474	- 423
<b>- total</b>	<b>- 1 684</b>	<b>523</b>	<b>460</b>	<b>- 474</b>	<b>77</b>

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(2) Sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur en 2000-2001.

Le gouvernement a décidé d'utiliser les excédents par rapport aux prévisions du Discours sur le budget 1999-2000 pour :

- réduire les impôts des particuliers plus rapidement et de façon plus importante que prévu;
- accroître les ressources allouées aux services publics, en particulier dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Il s'est cependant assuré que cette redistribution aux citoyens des fruits de la lutte contre le déficit ne compromette pas le maintien de l'équilibre budgétaire, cette année et les années suivantes.

Pour une deuxième année consécutive, des surplus financiers nets seront enregistrés en 1999-2000, soit une somme de 460 millions de dollars. Cependant, pour l'année 2000-2001, le gouvernement aura des besoins financiers nets de 474 millions de dollars, compte tenu que les dépenses inscrites en 1998-1999 et en 1999-2000, au regard des récentes ententes salariales convenues avec les employés de l'État ne donneront lieu à des déboursés qu'en 2000-2001. En 2001-2002, des surplus financiers nets de 77 millions de dollars seront à nouveau enregistrés.

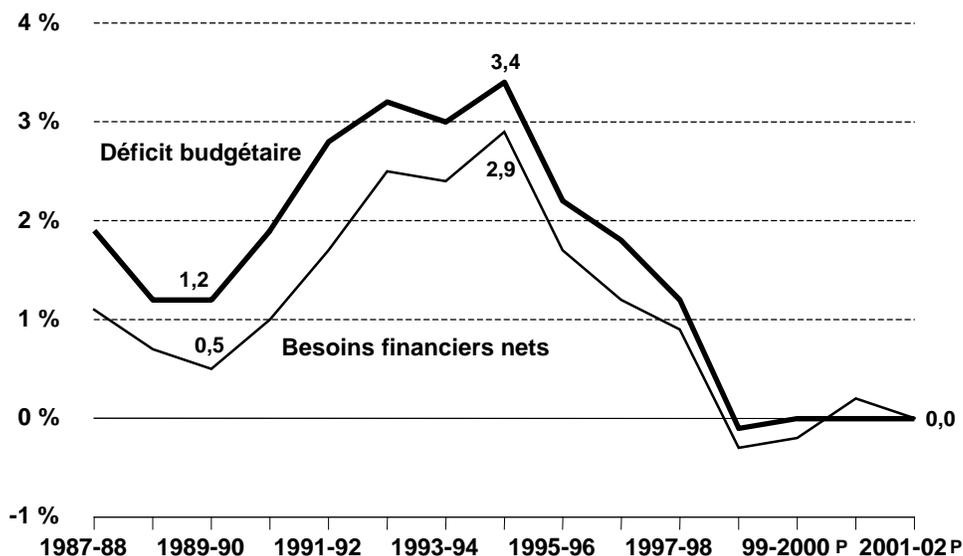
## Amélioration significative de la situation financière : reflet d'une gestion rigoureuse

Les gestes posés par le gouvernement au cours des dernières années ont eu pour effet d'améliorer significativement sa situation financière.

Ainsi, alors que le déficit budgétaire représentait, en 1994-1995, 3,4 % du produit intérieur brut (PIB), cette proportion a progressivement été ramenée à zéro. Le gouvernement entend poursuivre cette gestion rigoureuse pour les années à venir.

GRAPHIQUE 3.1

### DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET BESOINS FINANCIERS NETS (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

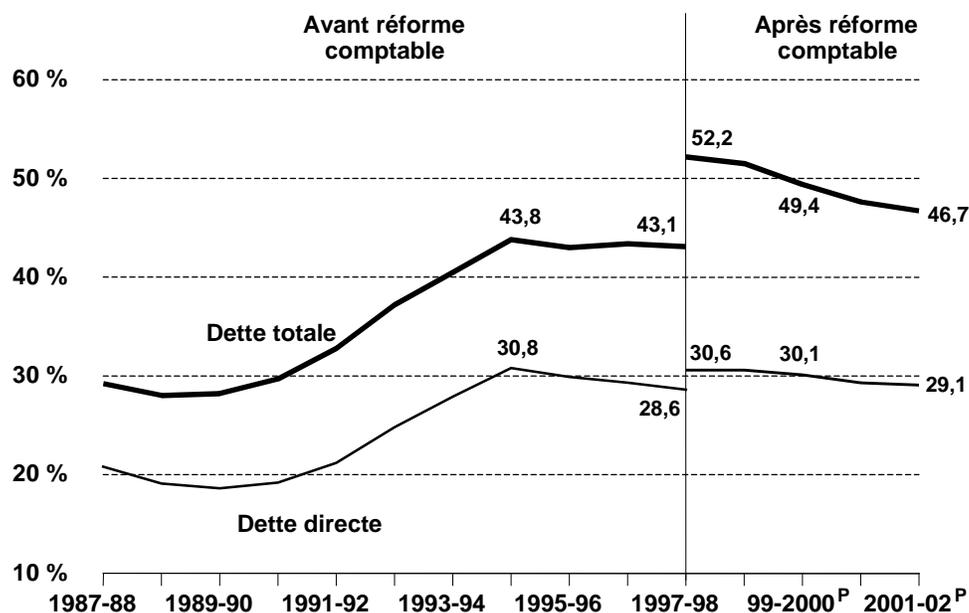
## Le taux d'endettement du gouvernement continue de diminuer

L'élimination graduelle du déficit a entraîné une baisse du taux d'endettement du gouvernement. La dette directe consolidée devrait représenter 29,1 % du PIB à la fin de l'exercice 2001-2002, alors que ce ratio était de 30,6 % en 1997-1998.

Quant à la dette totale consolidée, qui comprend la dette directe consolidée et le passif net du gouvernement au titre des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, son importance par rapport au PIB continuera également de diminuer pour passer de 52,2 % en 1997-1998 à 46,7 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.2

### DETTE DU GOUVERNEMENT À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE<sup>(1)</sup> (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Excluant des emprunts effectués par anticipation de 2 831 millions de dollars en 1998-1999 et de 758 millions de dollars en 1999-2000.

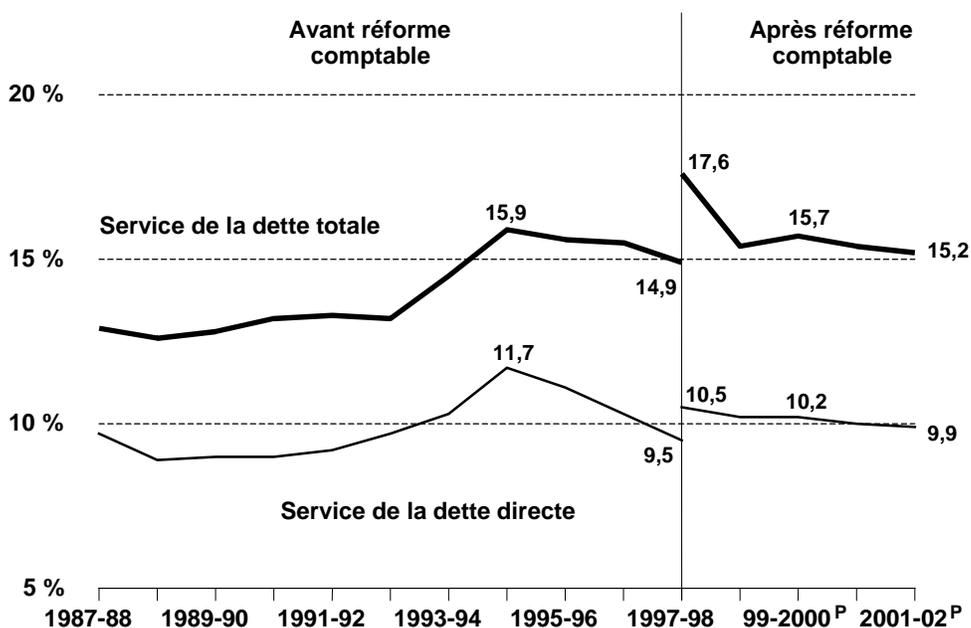
### **Le gouvernement consacre une part de moins en moins importante de ses revenus au paiement des intérêts sur la dette**

La part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette directe devrait, sur l'horizon de prévision, se situer autour de 10 %. Le service de la dette directe exclut les intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite et comprend, depuis la réforme de la comptabilité gouvernementale, le service de la dette des organismes consolidés.

Quant à la part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette totale, elle devrait diminuer pour passer de 17,6 % en 1997-1998 à 15,2 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.3

#### **SERVICE DE LA DETTE** (en pourcentage des revenus budgétaires)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

## Les revenus du gouvernement

### Les revenus budgétaires

Les revenus budgétaires du gouvernement devraient totaliser 48 253 millions de dollars en 2000-2001, soit 40 947 millions de dollars au chapitre des revenus autonomes et 7 306 millions de dollars au titre des transferts fédéraux. Après avoir enregistré une hausse de 0,7 % en 1999-2000, les revenus budgétaires devraient augmenter de 2,8 % en 2000-2001 et de 2,2 % en 2001-2002.

TABLEAU 3.2

#### ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	99-2000 <sup>P</sup>	2000-01 <sup>P</sup>	2001-02 <sup>P</sup>
Revenus autonomes	35 773	38 560	40 677	40 947	41 479
Variation en %	n.a.	7,8	5,5	0,7	1,3
Transferts fédéraux	5 989	8 090	6 284	7 306	7 827
Variation en %	n.a.	35,1	- 22,3	16,3	7,1
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>41 762</b>	<b>46 650</b>	<b>46 961</b>	<b>48 253</b>	<b>49 306</b>
Variation en %	n.a.	11,7	0,7	2,8	2,2
Taux de croissance du PIB nominal en % <sup>(1)</sup>	4,1	3,2	4,8	5,3	4,0
Taux d'inflation au Canada en % <sup>(1)</sup>	1,6	0,9	1,7	2,1	1,3

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

n.a. : Non applicable.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

## Les revenus autonomes

En 1999-2000, les revenus autonomes devraient augmenter de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Les progressions les plus soutenues seront enregistrées aux impôts des sociétés, aux taxes à la consommation, de même qu'au titre des revenus des entreprises du gouvernement.

Cette bonne performance des revenus autonomes s'explique principalement par la forte croissance des principales assiettes taxables. Elle reflète également la progression des profits d'Hydro-Québec.

TABLEAU 3.3

### ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en millions de dollars)

	1999-2000 <sup>P</sup>	2000-2001 <sup>P</sup>	2001-2002 <sup>P</sup>
Impôt sur le revenu des particuliers	15 979	15 705	15 961
Variation en %	4,5	- 1,7	1,6
Fonds des services de santé	4 208	4 198	4 181
Variation en %	2,2	- 0,2	- 0,4
Impôts des sociétés	3 575	4 121	4 308
Variation en %	5,0	15,3	4,5
Taxes à la consommation	8 931	9 202	9 474
Variation en %	5,0	3,0	3,0
Autres sources	2 513	2 423	2 386
Variation en %	3,6	- 3,6	- 1,5
<b>Sous-total</b>	<b>35 206</b>	<b>35 649</b>	<b>36 310</b>
Variation en %	4,3	1,3	1,9
Entreprises du gouvernement	3 742	3 428	3 429
Variation en %	19,5	- 8,4	0,0
Organismes consolidés	1 729	1 870	1 740
Variation en %	2,9	8,2	- 7,0
<b>Revenus autonomes</b>	<b>40 677</b>	<b>40 947</b>	<b>41 479</b>
Variation en %	5,5	0,7	1,3
Taux de croissance du PIB nominal en % <sup>(1)</sup>	4,8	5,3	4,0

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

En 2000-2001 et 2001-2002, le rythme de progression des revenus autonomes devrait être moins soutenu. En 2000-2001, l'augmentation devrait s'établir à seulement 0,7 % en raison notamment des baisses d'impôt annoncées au présent budget ainsi que celles annoncées lors des deux précédents. En 2001-2002, la hausse des revenus autonomes sera de 1,3 %, l'impact des baisses d'impôt sur la croissance des revenus étant moins marqué que l'année précédente.

En ce qui concerne l'évolution des revenus par source :

- l'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante source de revenus du gouvernement<sup>(1)</sup>, devrait diminuer de 1,7 % en 2000-2001 pour s'établir à un peu plus de 15,7 milliards de dollars. Au cours de cet exercice financier, la progression des rentrées fiscales découlant de la croissance des revenus assujettis à l'impôt sera plus que compensée par l'impact de la baisse d'impôt annoncée dans le présent budget. En 2001-2002, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 1,6 %, une hausse compatible avec la croissance des revenus assujettis à l'impôt si l'on fait abstraction de l'impact des mesures fiscales;
- les cotisations au Fonds des services de santé devraient être presque inchangées à 4,2 milliards de dollars en 2000-2001, la hausse occasionnée par la croissance des salaires et traitements étant compensée par la réduction du taux de cotisation des petites et moyennes entreprises en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000. En 2001-2002, une diminution de 0,4 % des cotisations au Fonds des services de santé est anticipée en raison de la réduction additionnelle du taux de cotisation qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001 et de la mesure annoncée lors du budget 1999-2000 visant à réduire les cotisations des particuliers;
- la croissance de 15,3 % des revenus attendus aux impôts des sociétés en 2000-2001 reflète principalement la vigueur des bénéfices des sociétés. En 2001-2002, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 4,5 % compte tenu du ralentissement anticipé de la croissance des bénéfices;

---

(1) L'annexe 3.2 présente notamment la répartition des revenus autonomes du gouvernement pour les principales sources depuis 1970-1971.

- les revenus des taxes à la consommation devraient s'accroître de 3,0 % en 2000-2001 et 2001-2002, un rythme de progression comparable à celui de la consommation des ménages lorsque l'on tient compte de l'évolution des remboursements de taxe sur intrants;
- en ce qui concerne les revenus des entreprises du gouvernement, il est prévu qu'ils diminueront de 8,4 % en 2000-2001 en raison de la baisse anticipée des revenus d'Hydro-Québec, de Loto-Québec et des autres entreprises. Cette diminution est toutefois atténuée par la hausse prévue des bénéfices de la Société des alcools du Québec. En 2001-2002, les revenus des entreprises du gouvernement devraient demeurer stables, la croissance des bénéfices d'Hydro-Québec et de la Société des alcools du Québec étant compensée par la diminution des revenus des autres entreprises du gouvernement;
- quant aux revenus des organismes consolidés, ils devraient croître de 8,2 % en 2000-2001, en raison de la restructuration du financement de certaines d'entre elles, avant de chuter de 7,0 % en 2001-2002;
- enfin, les revenus provenant des autres sources devraient diminuer légèrement en 2000-2001 et 2001-2002.

### **Lien entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance de l'économie**

Globalement, la croissance prévue des revenus autonomes devrait être similaire à celle de l'économie en terme nominal. En effet, une fois pris en compte l'impact financier des mesures fiscales, le taux de croissance des revenus autonomes au cours des deux prochaines années devrait s'établir en moyenne à 4,6 % par année, soit le même rythme de progression que celui du produit intérieur brut.

TABLEAU 3.4

**ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES ET DU PIB**

(en millions de dollars)

	2000-2001 <sup>P</sup>	2001-2002 <sup>P</sup>
<b>Revenus excluant ceux des entreprises du gouvernement et des organismes consolidés</b>	<b>35 649</b>	<b>36 310</b>
Variation en %	1,3	1,9
<b>Moins :</b>		
Impact des mesures des budgets 1999-2000 et 2000-2001 <sup>(1)</sup> :		
□ baisse d'impôts des particuliers	- 1 000	- 1 500
□ autres mesures	- 269	- 543
Impact des mesures des budgets 1997-1998 et 1998-1999 <sup>(2)</sup>	- 765	- 822
<b>Revenus avant mesures</b>	<b>37 683</b>	<b>39 175</b>
Variation en %	5,4	4,0
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>213 316</b>	<b>221 751</b>
Variation en %	5,3	4,0
<b>Élasticité<sup>(3)</sup></b>	<b>1,01</b>	<b>1,00</b>

P : Prévisions.

(1) Source : Discours sur le budget 2000-2001 et Discours sur le budget 1999-2000, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget.

(2) Excluant les mesures pour percevoir tous les revenus dus au gouvernement et le report des remboursements de TVQ aux grandes entreprises. Sources : Discours sur le budget 1997-1998, Annexe A et Discours sur le budget 1998-1999, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget.

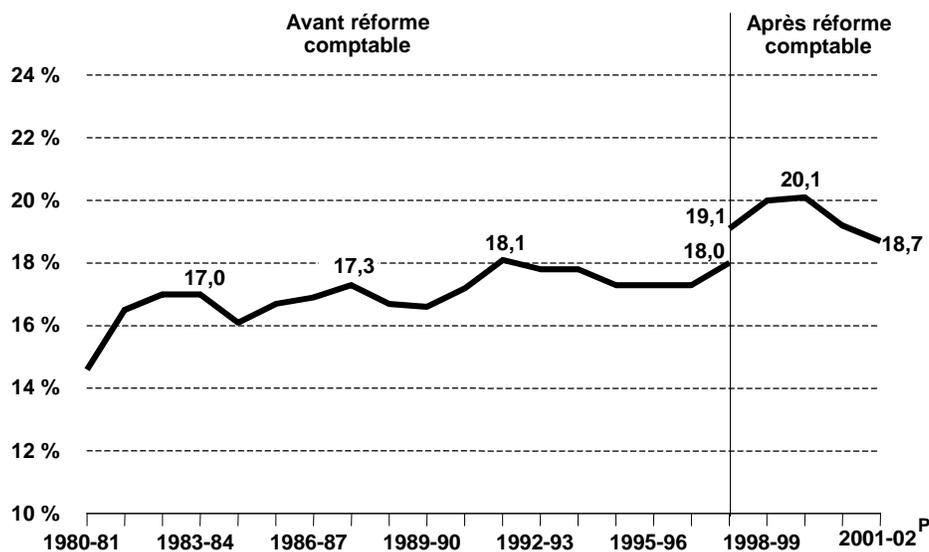
(3) L'élasticité mesure le lien entre la croissance des revenus avant mesures et la croissance du produit intérieur brut. Une élasticité de 1,00 signifie qu'une augmentation de 1 % du produit intérieur brut entraîne une hausse des revenus autonomes de 1 %.

La part des revenus autonomes dans le produit intérieur brut devrait s'établir, en incluant les organismes consolidés, à 20,1 % en 1999-2000. Compte tenu des baisses de fardeau fiscal annoncées lors du présent budget ainsi qu'aux budgets précédents, ce ratio devrait décroître sur l'horizon de prévision pour s'établir à 18,7 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.4

**ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES**

(en pourcentage du PIB)



P : Prévision.

### Les transferts fédéraux

Après avoir connu un recul de 22,3 % en 1999-2000, les transferts du gouvernement du Canada devraient s'accroître de 16,3 % en 2000-2001 puis de 7,1 % en 2001-2002.

Sur une base d'exercice, c'est-à-dire en redressant les données pour imputer les montants encaissés à l'année à laquelle ils se rapportent, les transferts fédéraux devraient croître de 7,6 % et 8,7 %, respectivement, en 2000-2001 et 2001-2002, après une diminution de 2,5 % en 1999-2000.

TABLEAU 3.5

#### ÉVOLUTION DES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX (en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	1999-00 <sup>P</sup>	2000-01 <sup>P</sup>	2001-02 <sup>P</sup>
<b>Base de caisse</b>					
Fonds consolidé du revenu	5 671	7 832	6 036	7 050	7 577
Variation en %	- 15,6	38,1	- 22,9	16,8	7,5
Organismes consolidés	318	258	248	256	250
<b>Total</b>	<b>5 989</b>	<b>8 090</b>	<b>6 284</b>	<b>7 306</b>	<b>7 827</b>
Variation en %	n.a.	35,1	- 22,3	16,3	7,1
Ajustement pour imputer les montants à l'année à laquelle ils se rapportent	902	- 1 232	403	- 112	- 4
<b>Base d'exercice</b>	<b>6 891</b>	<b>6 858</b>	<b>6 687</b>	<b>7 194</b>	<b>7 823</b>
Variation en %	n.a.	- 0,5	- 2,5	7,6	8,7

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

n.a. : Non applicable.

Sur base de caisse, la forte hausse de 16,3 % des transferts fédéraux en 2000-2001 traduit principalement l'encaissement prévu de sommes tirées de la fiducie du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Elle traduit également une augmentation des revenus de péréquation à la suite de la hausse attendue des revenus des provinces assujettis à ce programme. En 2001-2002, les transferts fédéraux devraient augmenter de 7,1 %. Comme en 2000-2001, l'encaissement de sommes tirées de la fiducie du TCSPS contribuera à soutenir temporairement la croissance des revenus de transferts fédéraux.

### Fiducie du TCSPS

Dans le cadre de son budget de l'an dernier, le gouvernement fédéral a créé une fiducie au TCSPS dans laquelle il a déposé une somme de 3,5 milliards de dollars à la disposition des provinces. De ce montant, le Québec a eu droit à une quote-part de 841 millions de dollars. Le budget du Québec de l'an dernier prévoyait l'encaissement et l'utilisation de 482 millions de dollars en 1999-2000, 240 millions de dollars en 2000-2001 et 119 millions de dollars en 2001-2002.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a annoncé dans son dernier budget une augmentation de 2,5 milliards de dollars sur quatre ans de la dotation de la fiducie du TCSPS et ce, pour l'ensemble des provinces. En ce qui concerne le Québec, cette augmentation se traduit par une hausse de sa quote-part de 600 millions de dollars, encaissable d'ici le 31 mars 2004. Compte tenu de ces montants additionnels, le Québec prévoit encaisser, en provenance de la fiducie, des montants de 420 millions de dollars en 2000-2001, de 765 millions de dollars en 2001-2002 et de 256 millions de dollars en 2002-2003.

TABLEAU 3.6

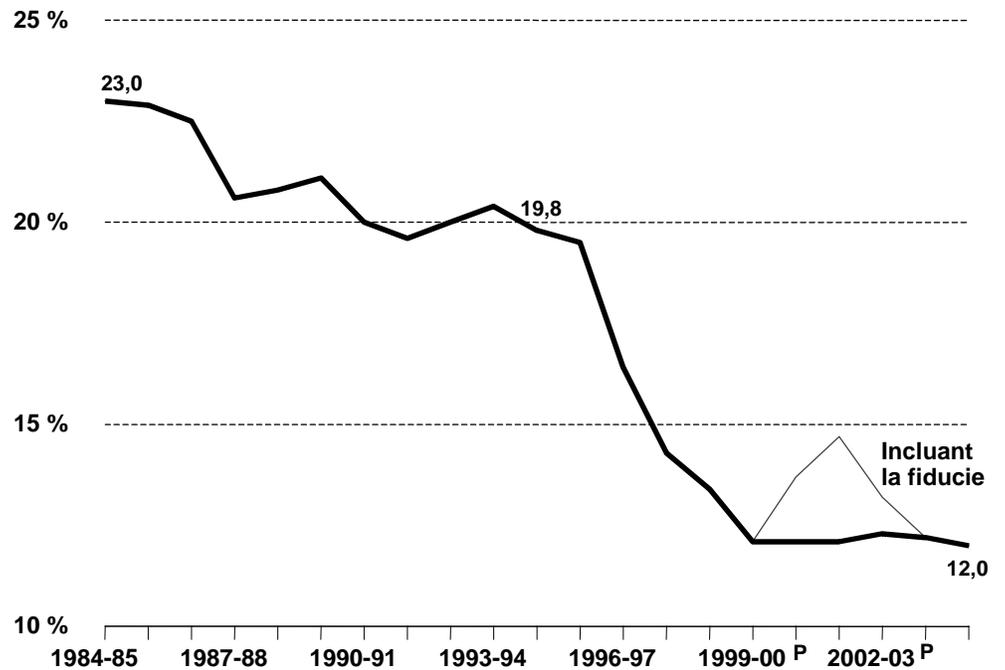
#### ENCAISSEMENT PRÉVU DES SOMMES EN PROVENANCE DE LA FIDUCIE DU TCSPS (en millions de dollars)

	99-2000	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	Total
<b>Budget 1999-2000</b>	482	240	119	—	—	841
<b>Budget 2000-2001</b>						
- Dotation 1999-2000	—	420	421	—	—	841
- Dotation 2000-2001	—	—	344	256	—	600
<b>Total</b>	—	<b>420</b>	<b>765</b>	<b>256</b>	—	<b>1 441</b>

Rappelons que la contribution fédérale au financement des programmes sociaux, même en tenant compte des ajouts consentis par le gouvernement fédéral l'an dernier et cette année, continuera de stagner à moyen terme. En effet, cette contribution, qui s'établissait à 23 % des dépenses du Québec au milieu des années 1980, ne représentera plus que 12 % en 2004-2005, soit sensiblement le même pourcentage qu'en 1999-2000.

GRAPHIQUE 3.5

**TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC AU TITRE DU TCSPS<sup>(1)</sup>**  
 (en pourcentage des dépenses sociales<sup>(2)</sup> du Québec)



(1) Incluant la valeur de l'abattement spécial du Québec.

(2) Dépenses en santé, en éducation et pour la sécurité du revenu.

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

## Les dépenses du gouvernement

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient totaliser 48 253 millions de dollars en 2000-2001, une hausse de 2,8 % par rapport à 1999-2000. Les dépenses d'opérations compteront pour 40 828 millions de dollars, alors que le service de la dette s'élèvera à 7 425 millions de dollars.

Les dépenses d'opérations tiennent compte des dépenses de programmes des ministères ainsi que des dépenses des organismes consolidés. De même, le service de la dette comprend le service de la dette du Fonds consolidé du revenu et celui des organismes consolidés.

TABLEAU 3.7

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES<sup>(1)</sup> (en millions de dollars)

	1997-98	1998-99	99-2000 <sup>P</sup>	2000-01 <sup>P</sup>	2001-02 <sup>P</sup>
<b>Dépenses d'opérations</b>					
☐ Dépenses de programmes	- 35 484	- 37 964	- 38 274	- 39 460	- 40 613
Variation en %	n.a.	1,9 <sup>(1)</sup>	0,8	3,1	2,9
☐ Organismes consolidés	- 1 094	- 1 368	- 1 299	- 1 368	- 1 218
<b>Total des dépenses d'opérations</b>	<b>- 36 578</b>	<b>- 39 332</b>	<b>- 39 573</b>	<b>- 40 828</b>	<b>- 41 831</b>
Variation en %	n.a.	2,6 <sup>(1)</sup>	0,6	3,2	2,5
<b>Service de la dette</b>					
☐ Fonds consolidé du revenu	- 6 766	- 6 574	- 6 724	- 6 750	- 6 851
Variation en %	n.a.	- 2,8	2,3	0,4	1,5
☐ Organismes consolidés	- 577	- 613	- 664	- 675	- 624
<b>Total du service de la dette</b>	<b>- 7 343</b>	<b>- 7 187</b>	<b>- 7 388</b>	<b>- 7 425</b>	<b>- 7 475</b>
Variation en %	n.a.	- 2,1	2,8	0,5	0,7
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>- 43 921</b>	<b>- 46 519</b>	<b>- 46 961</b>	<b>- 48 253</b>	<b>- 49 306</b>
Variation en %	n.a.	1,8 <sup>(1)</sup>	1,0	2,8	2,2
Taux de croissance du PIB nominal en % *	4,1	3,2	4,8	5,3	4,0
Taux d'inflation au Canada en % *	1,6	0,9	1,7	2,1	1,3

P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

n.a. : Non applicable.

\* Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

(1) Excluant l'impact des dépenses effectuées pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et pour améliorer la situation financière des universités et excluant l'impact de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail qui est entrée en vigueur en 1998-1999.

## Les dépenses de programmes

Le gouvernement a réalisé des excédents importants par rapport aux prévisions du Discours sur le budget 1999-2000. Une partie de ces excédents est réinvestie dans les dépenses de programmes. En conséquence, la croissance des dépenses de programmes devrait être de 3,1 % en 2000-2001. Les ajouts importants de ressources permettront d'assurer et d'améliorer la prestation des services publics, entre autres dans le domaine de la santé et des services sociaux, ainsi que dans les secteurs touchant les jeunes et l'éducation.

En 2001-2002, l'augmentation des dépenses de programmes devrait être à un niveau semblable à celui prévu en 2000-2001, soit 2,9 %. Ce taux de croissance est compatible avec les objectifs du gouvernement au regard du maintien de l'équilibre budgétaire et de la réduction du fardeau fiscal.

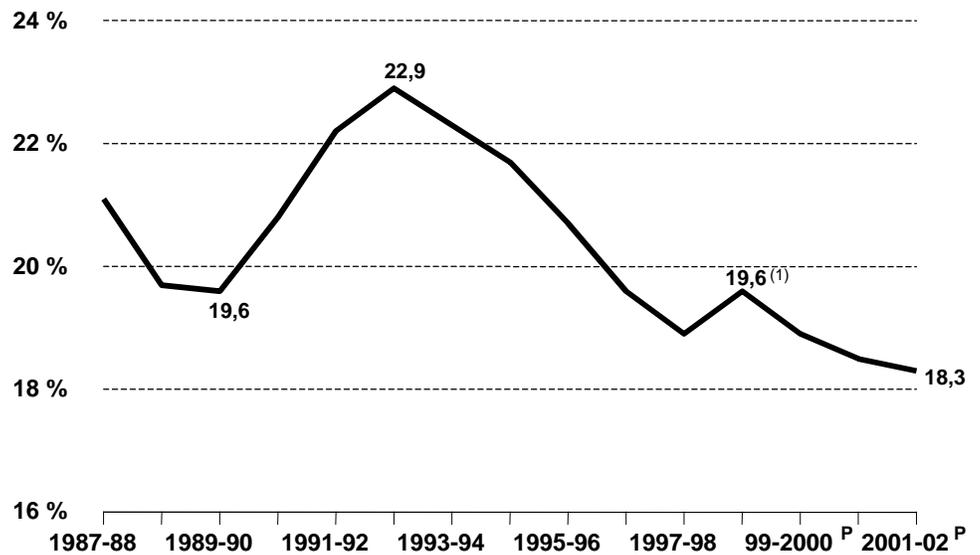
### ***Les nouvelles initiatives affectant les dépenses***

Le Discours sur le budget 2000-2001 annonce que des ressources additionnelles totalisant 2,7 milliards de dollars sont allouées dans le secteur de la santé et des services sociaux. De plus, un milliard de dollars additionnels sont alloués pour le financement des réseaux d'enseignement. Enfin, des ressources importantes sont accordées pour d'autres initiatives en faveur des jeunes et de l'éducation, pour soutenir la transformation de l'économie et la création d'emplois, pour appuyer le développement des régions et pour la culture.

Compte tenu des mesures annoncées dans le présent budget et des orientations poursuivies au cours des prochaines années, le ratio dépenses de programmes du gouvernement/PIB devrait continuer de diminuer pour s'établir à 18,9 % en 1999-2000 et à 18,3 % en 2001-2002.

GRAPHIQUE 3.6

### DÉPENSES DE PROGRAMMES (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1999-2000 et prévisions pour les années suivantes.

(1) L'augmentation entre 1997-1998 et 1998-1999 du ratio dépenses de programmes/PIB est attribuable aux dépenses de 1 377 millions de dollars effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et pour améliorer la situation financière des universités.



## Section 3

## Annexe 3.1

## Déficit budgétaire prévu et réalisé depuis 1995-1996

Le gouvernement a cessé d'enregistrer des déficits budgétaires dès l'année 1998-1999, soit un an plus tôt que prévu. Ainsi, des excédents de 1 401 millions de dollars ont été accumulés par rapport aux objectifs de déficit édictés dans la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.

Conformément aux dispositions de la loi, ces excédents pourraient être utilisés pour compenser des dépassements éventuels par rapport au déficit zéro au cours des prochaines années.

TABLEAU 3.1.1

### DÉFICIT BUDGÉTAIRE PRÉVU ET RÉALISÉ (en millions de dollars)

	1995-96	1996-97	1997-98 <sup>(1)</sup>	1998-99 <sup>(1)</sup>	99-2000 <sup>P(1)</sup>
Déficit prévu lors du Discours sur le budget de chacune des années	- 3 975	- 3 275	- 2 200	- 1 200	0
Déficit réalisé	- 3 966 <sup>(2)</sup>	- 3 217 <sup>(2)</sup>	- 2 192	126	0
<b>Excédents</b>	<b>9</b>	<b>58</b>	<b>8</b>	<b>1 326</b>	<b>0</b>
<b>Excédents cumulés par rapport à la loi</b>	<b>-</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>1 401</b>	<b>1 401</b>
Déficit redressé <sup>(3)</sup>	- 3 949	- 3 215	- 2 159	131	0

P : Résultats préliminaires.

(1) Selon le nouveau cadre comptable du gouvernement mis en place à compter de l'année financière 1997-1998.

(2) Données sur la base des comptes publics reflétant les conventions comptables en vigueur à chacune de ces années.

(3) Sur la base de la structure budgétaire en vigueur en 2000-2001.



## Section 3

## Annexe 3.2

## Informations additionnelles sur les revenus budgétaires en 2000-2001

Les revenus du gouvernement du Québec devraient totaliser 48 253 millions de dollars en 2000-2001. Ces revenus proviennent de deux sources : les revenus autonomes et les revenus de transferts fédéraux.

### *Les revenus autonomes représentent près de 85 % des revenus du gouvernement*

En 2000-2001, les revenus autonomes du gouvernement du Québec devraient s'élever à 40 947 millions de dollars, soit 84,9 % des revenus budgétaires. Les revenus autonomes peuvent être classés en trois catégories. Ils sont d'abord constitués des revenus fiscaux, composés essentiellement de l'impôt sur le revenu des particuliers, des impôts des sociétés et des taxes à la consommation. Ils comprennent également les revenus non fiscaux, comme les différents droits et permis (droits d'immatriculation, permis de chasse et de pêche, etc.), les revenus divers (intérêts, recouvrements, ventes de biens et services, amendes, etc.) et les revenus des organismes consolidés. Enfin, ils incorporent les revenus provenant des entreprises du gouvernement, tels ceux d'Hydro-Québec, de Loto-Québec et de la Société des alcools du Québec.

TABLEAU 3.2.1

#### REVENUS BUDGÉTAIRES EN 2000-2001<sup>P</sup>

	En M \$	En %
Revenus autonomes	40 947	84,9
Transferts fédéraux	7 306	15,1
	48 253	100,0

P : Prévission.

### **Les revenus fiscaux constituent l'essentiel des revenus autonomes**

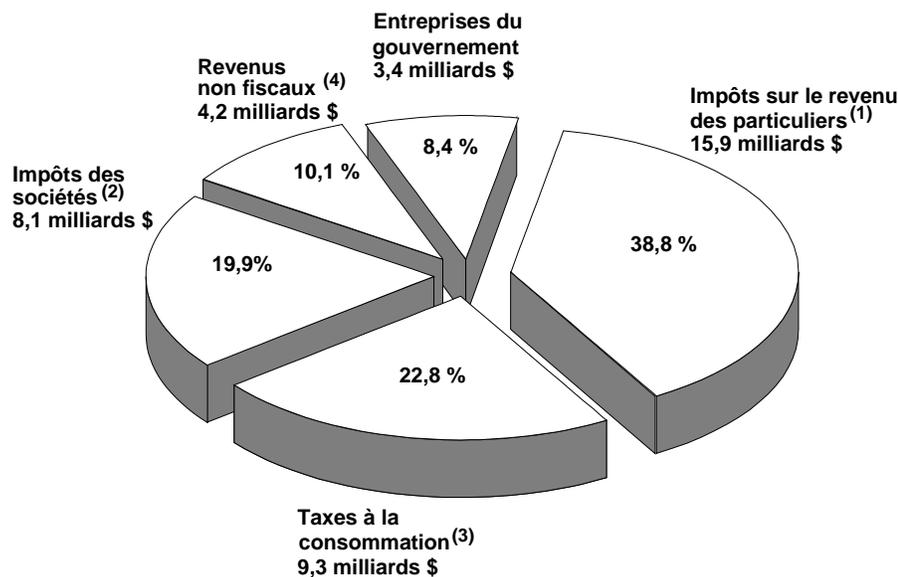
En 2000-2001, l'impôt sur le revenu des particuliers constituera la principale source de revenus autonomes (38,8 %), suivie des taxes à la consommation (22,8 %) et des impôts des sociétés (19,9 %). Ces trois sources, qui composent les revenus fiscaux, représentent 81,5 % de l'ensemble des revenus autonomes.

Pour le reste, les revenus autonomes seront constitués des revenus provenant des entreprises du gouvernement (8,4 %) et des revenus non fiscaux (10,1 %) qui incluent notamment la tarification des services gouvernementaux et les revenus des organismes consolidés.

GRAPHIQUE 3.2.1

#### **RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE EN 2000-2001<sup>P</sup>**

**Total : 40,9 milliards \$**



P : Prévision.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

(4) Incluant les revenus des organismes consolidés.

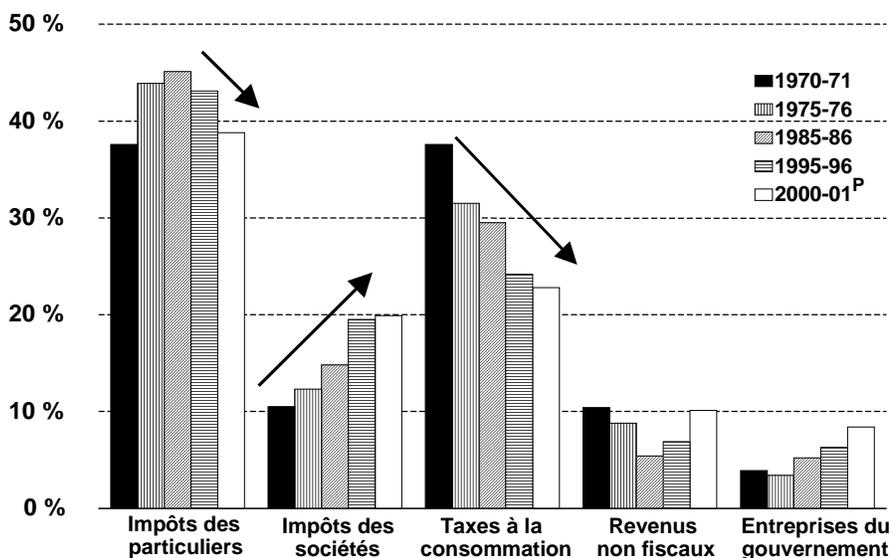
## Évolution des revenus autonomes par source

La composition des revenus autonomes a été modifiée sensiblement au fil des ans. La part de l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué au cours des deux dernières décennies. À l'opposé, la part des impôts des sociétés s'est accrue sensiblement; elle a presque doublé depuis 1970-1971. Par ailleurs, celle des taxes à la consommation a diminué de manière importante, passant de 37,6 % en 1970-1971 à 22,8 % en 2000-2001.

Quant aux revenus des entreprises du gouvernement et aux revenus non fiscaux, leur importance s'est accrue au cours des dernières années en raison notamment de l'amélioration de la rentabilité des sociétés d'État et d'une meilleure tarification des services gouvernementaux. De plus, l'ajout au périmètre gouvernemental des revenus des organismes consolidés depuis 1997-1998 a contribué à augmenter de façon significative la part de ces deux sources de revenus dans le total des revenus autonomes.

GRAPHIQUE 3.2.2

### ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Prévission.

## Évolution des revenus budgétaires

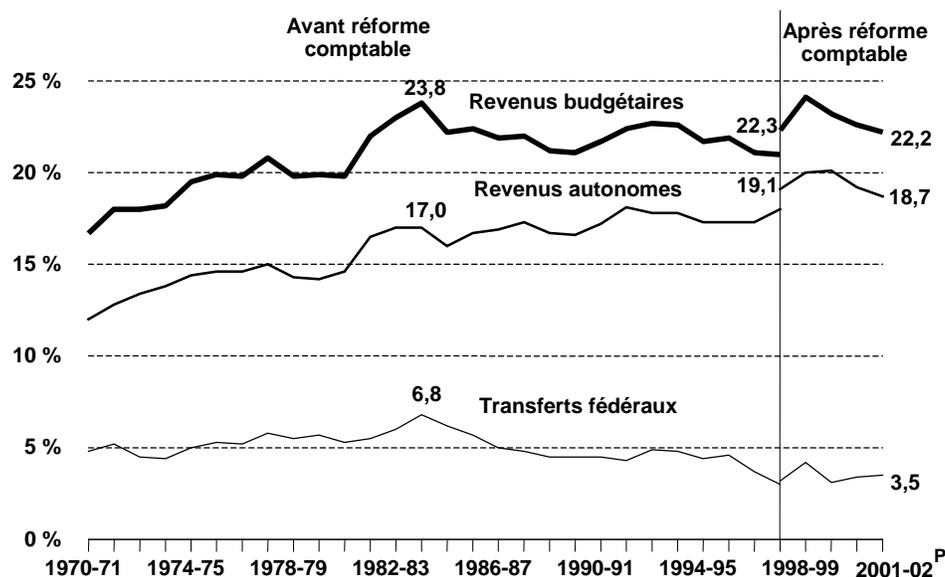
Depuis le début des années quatre-vingt, les revenus budgétaires représentent une part relativement constante du PIB, bien que ce ratio ait augmenté à compter de 1997-1998 à la suite de la consolidation au périmètre comptable du gouvernement de certains organismes.

On note toutefois que la part des revenus autonomes s'est accrue au cours de cette période, alors que celle des transferts fédéraux a chuté en raison des coupures fédérales au titre du financement des programmes sociaux.

GRAPHIQUE 3.2.3

### ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES

(en pourcentage du PIB)



P : Prévission.

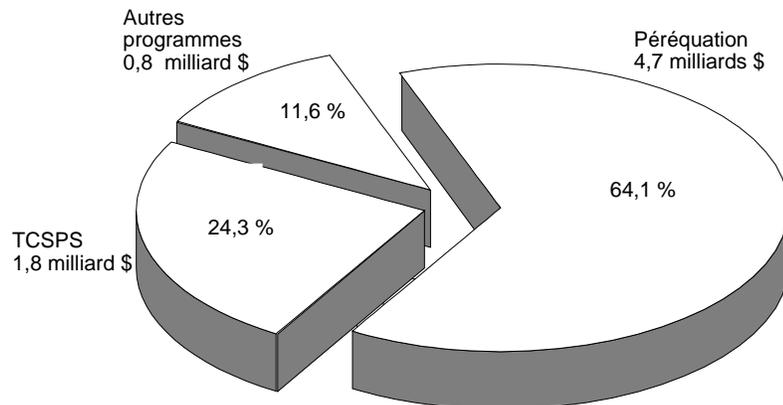
### **La péréquation représente près des deux tiers des transferts fédéraux**

Les revenus du gouvernement du Québec comprennent également les transferts fédéraux. En 2000-2001, ces transferts atteindront 7 306 millions de dollars, soit 15,1 % des revenus budgétaires. Les transferts fédéraux comprennent la péréquation, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et, également, les revenus provenant de plusieurs ententes à frais partagés entre le Québec et le gouvernement fédéral.

GRAPHIQUE 3.2.4

#### **RÉPARTITION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE EN 2000-2001<sup>P</sup>**

**Total : 7,3 milliards \$**



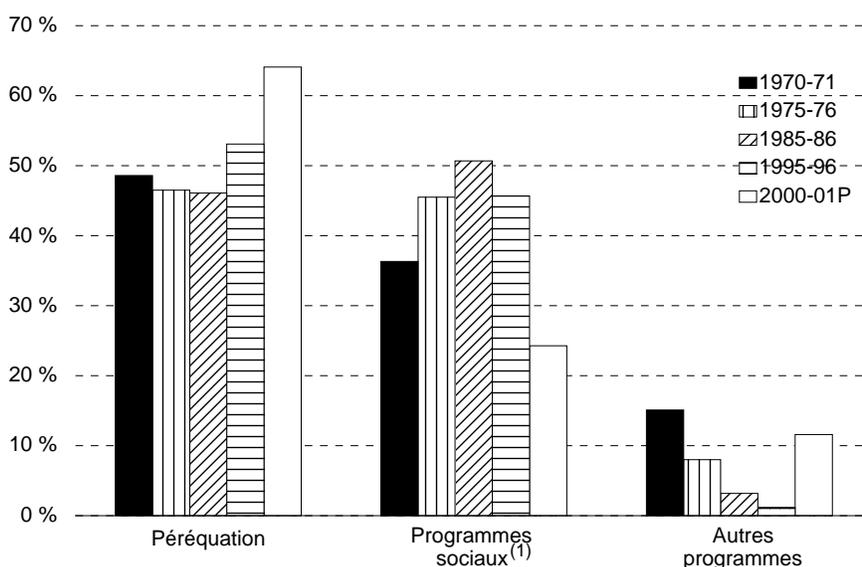
P : Prévission.

### **Baisse importante de la part des transferts fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu**

Tel que l'illustre le graphique suivant, la part des transferts financiers fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu a subi une baisse importante depuis le début des années quatre-vingt. Cette baisse s'est accélérée récemment en raison de la mise en place du TCSPS en 1996-1997, qui fut accompagnée d'une diminution importante de la contribution fédérale au titre du financement des programmes sociaux.

GRAPHIQUE 3.2.5

#### **ÉVOLUTION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE** (en pourcentage du total)



P : Préviation.

(1) Transferts financiers seulement (excluant l'abattement spécial du Québec).

## **Section 3**

## **Annexe 3.3**

# **Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement du Québec**

---

TABLEAU 3.3.1

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES<sup>(1)</sup>**  
(en millions de dollars)

	Opérations budgétaires						
	Revenus Autonomes	Transferts Fédéraux	Revenus budgétaires	Dépenses d'opérations	Service de la dette	Dépenses budgétaires	Surplus (Déficit)
<b>Avant réforme de la comptabilité gouvernementale</b>							
1970-1971	2 747	1 095	3 842	- 3 790	- 197	- 3 987	- 145
1971-1972	3 183	1 294	4 477	- 4 622	- 210	- 4 832	- 355
1972-1973	3 743	1 262	5 005	- 5 110	- 242	- 5 352	- 347
1973-1974	4 364	1 377	5 741	- 6 112	- 288	- 6 400	- 659
1974-1975	5 358	1 872	7 230	- 7 376	- 296	- 7 672	- 442
1975-1976	6 099	2 224	8 323	- 8 906	- 368	- 9 274	- 951
1976-1977	7 118	2 523	9 641	- 10 361	- 456	- 10 817	- 1 176
1977-1978	7 996	3 090	11 086	- 11 184	- 606	- 11 790	- 704
1978-1979	8 517	3 271	11 788	- 12 469	- 817	- 13 286	- 1 498
1979-1980	9 453	3 757	13 210	- 14 640	- 970	- 15 610	- 2 400
1980-1981	10 750	3 899	14 649	- 16 748	- 1 382	- 18 130	- 3 481
1981-1982	13 445	4 479	17 924	- 18 595	- 1 950	- 20 545	- 2 621
1982-1983	14 685	5 178	19 863	- 20 026	- 2 300	- 22 326	- 2 463
1983-1984	15 706	6 235	21 941	- 21 593	- 2 511	- 24 104	- 2 163
1984-1985	16 147	6 247	22 394	- 23 255	- 3 012	- 26 267	- 3 873
1985-1986	18 074	6 190	24 264	- 24 383	- 3 354	- 27 737	- 3 473
1986-1987	19 848	5 839	25 687	- 25 103	- 3 556	- 28 659	- 2 972
1987-1988	22 300	6 131	28 431	- 27 151	- 3 675	- 30 826	- 2 395
1988-1989	23 702	6 403	30 105	- 28 006	- 3 802	- 31 808	- 1 703
1989-1990	24 784	6 693	31 477	- 29 222	- 4 015	- 33 237	- 1 760
1990-1991	26 568	6 992	33 560	- 32 084	- 4 437	- 36 521	- 2 961
1991-1992	28 249	6 766	35 015	- 34 649	- 4 666	- 39 315	- 4 300
1992-1993	28 161	7 782	35 943	- 36 216	- 4 756	- 40 972	- 5 029
1993-1994	28 801	7 780	36 581	- 36 200	- 5 316	- 41 516	- 4 935
1994-1995	29 455	7 510	36 965	- 36 908	- 5 881	- 42 789	- 5 824
1995-1996	30 645	8 142	38 787	- 36 702	- 6 034	- 42 736	- 3 949
1996-1997	31 175	6 719	37 894	- 35 254	- 5 855	- 41 109	- 3 215
<b>Après réforme de la comptabilité gouvernementale</b>							
1997-1998	35 773	5 989	41 762	- 36 578	- 7 343	- 43 921	- 2 159
1998-1999	38 560	8 090	46 650	- 39 332	- 7 187	- 46 519	131
1999-2000 <sup>P</sup>	40 677	6 284	46 961	- 39 573	- 7 388	- 46 961	0

P : Résultats préliminaires.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

Opérations non budgétaires						Besoins financiers nets
Placements, Prêts et Avances	Immobilisations	Régimes de retraite	Autres Comptes	Excédent		
- 73	—	2	26	- 45	- 190	
- 63	—	1	113	51	- 304	
- 53	—	- 1	18	- 36	- 383	
- 122	—	25	459	362	- 297	
- 146	—	104	319	277	- 165	
- 186	—	109	622	545	- 406	
- 183	—	187	- 161	- 157	- 1 333	
- 229	—	265	- 488	- 452	- 1 156	
- 189	—	316	119	246	- 1 252	
- 188	—	683	551	1 046	- 1 354	
- 56	—	822	416	1 182	- 2 299	
- 586	—	1 007	71	492	- 2 129	
- 761	—	1 051	- 40	250	- 2 213	
- 672	—	1 057	- 437	- 52	- 2 215	
- 167	—	1 183	887	1 903	- 1 970	
40	—	1 269	493	1 802	- 1 671	
- 380	—	1 355	260	1 235	- 1 737	
- 680	—	2 203	- 494	1 029	- 1 366	
- 670	—	1 634	- 266	698	- 1 005	
- 516	—	1 164	296	944	- 816	
- 458	—	1 874	63	1 479	- 1 482	
- 411	—	1 916	140	1 645	- 2 655	
- 490	—	1 525	81	1 116	- 3 913	
- 623	—	1 668	64	1 109	- 3 826	
- 1 142	—	1 509	581	948	- 4 876	
- 287	—	1 701	- 413	1 001	- 2 948	
- 792	—	1 928	- 57	1 079	- 2 136	
- 1 315	- 209	1 888	111	475	- 1 684	
- 1 402	- 217	1 020	991	392	523	
- 1 755	- 372	1 629	958	460	460	

TABLEAU 3.3.2

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**DETTE TOTALE À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE<sup>(1)</sup>**

	Dettes directes <sup>(2)</sup>		Passif au titre des régimes de retraite <sup>(3)</sup>		Dettes totales	
	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
<b>Avant réforme de la comptabilité gouvernementale</b>						
1970-1971	2 478	10,7	—	—	2 478	10,7
1971-1972	2 920	11,7	—	—	2 920	11,7
1972-1973	3 309	11,8	—	—	3 309	11,8
1973-1974	3 679	11,6	—	—	3 679	11,6
1974-1975	4 030	10,8	67	0,2	4 097	11,0
1975-1976	4 955	11,8	179	0,4	5 134	12,2
1976-1977	6 035	12,3	354	0,7	6 389	13,1
1977-1978	7 111	13,3	620	1,2	7 731	14,4
1978-1979	8 325	14,0	915	1,5	9 240	15,5
1979-1980	9 472	14,2	1 598	2,4	11 070	16,6
1980-1981	12 247	16,5	2 420	3,3	14 667	19,8
1981-1982	14 184	17,4	3 428	4,2	17 612	21,6
1982-1983	16 485	19,1	4 489	5,2	20 974	24,3
1983-1984	18 880	20,5	5 545	6,0	24 425	26,5
1984-1985	21 216	21,1	6 729	6,7	27 945	27,8
1985-1986	23 633	21,8	7 998	7,4	31 631	29,2
1986-1987	25 606	21,8	9 353	8,0	34 959	29,8
1987-1988	26 819	20,8	10 883	8,4	37 702	29,2
1988-1989	27 091	19,1	12 597	8,9	39 688	28,0
1989-1990	27 699	18,6	14 320	9,6	42 019	28,2
1990-1991	29 637	19,2	16 227	10,5	45 864	29,7
1991-1992	33 106	21,2	18 143	11,6	51 249	32,8
1992-1993	39 231	24,8	19 668	12,4	58 899	37,2
1993-1994	45 160	27,9	20 483	12,6	65 643	40,5
1994-1995	52 468	30,8	21 997	12,9	74 465	43,8
1995-1996	52 886	29,9	23 624	13,1	76 510	43,0
1996-1997	52 625	29,3	25 461	14,2	78 086	43,4
<b>Après réforme de la comptabilité gouvernementale</b>						
1997-1998	57 294	30,6	40 434	21,6	97 728	52,2
1998-1999	59 144 <sup>(4)</sup>	30,6	40 424	20,9	99 568 <sup>(4)</sup>	51,5
1999-2000 <sup>P</sup>	60 930 <sup>(5)</sup>	30,1	39 227	19,4	100 157 <sup>(5)</sup>	49,4

P : Résultats préliminaires.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(2) Comprend les bons du trésor, les billets de trésorerie et la dette à long terme. À compter de 1976-1977, la dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 31 mars de l'année financière considérée.

(3) Solde du compte "Régimes de retraite" moins le montant accumulé dans le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

(4) Excluant des emprunts de 2 831 millions de dollars effectués par anticipation en 1998-1999.

(5) Excluant des emprunts de 758 millions de dollars effectués par anticipation en 1999-2000.

TABLEAU 3.3.3

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**SERVICE DE LA DETTE**

	Service de la dette directe		Intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite <sup>(1)</sup>		Service de la dette totale	
	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires
<b>Avant réforme de la comptabilité gouvernementale</b>						
1970-1971	197	5,1	—	—	197	5,1
1971-1972	210	4,7	—	—	210	4,7
1972-1973	242	4,8	—	—	242	4,8
1973-1974	288	5,0	—	—	288	5,0
1974-1975	296	4,1	—	—	296	4,1
1975-1976	368	4,4	—	—	368	4,4
1976-1977	456	4,7	—	—	456	4,7
1977-1978	606	5,5	—	—	606	5,5
1978-1979	763	6,5	54	0,5	817	6,9
1979-1980	882	6,7	88	0,7	970	7,3
1980-1981	1 217	8,3	165	1,1	1 382	9,4
1981-1982	1 686	9,4	264	1,5	1 950	10,9
1982-1983	1 921	9,7	379	1,9	2 300	11,6
1983-1984	2 031	9,3	480	2,2	2 511	11,4
1984-1985	2 414	10,8	598	2,7	3 012	13,5
1985-1986	2 648	10,9	706	2,9	3 354	13,8
1986-1987	2 754	10,7	802	3,1	3 556	13,8
1987-1988	2 751	9,7	924	3,2	3 675	12,9
1988-1989	2 665	8,9	1 137	3,8	3 802	12,6
1989-1990	2 829	9,0	1 186	3,8	4 015	12,8
1990-1991	3 026	9,0	1 411	4,2	4 437	13,2
1991-1992	3 222	9,2	1 444	4,1	4 666	13,3
1992-1993	3 475	9,7	1 281	3,6	4 756	13,2
1993-1994	3 750	10,3	1 566	4,3	5 316	14,5
1994-1995	4 332	11,7	1 549	4,2	5 881	15,9
1995-1996	4 287	11,1	1 747	4,5	6 034	15,6
1996-1997	3 906	10,3	1 949	5,1	5 855	15,5
<b>Après réforme de la comptabilité gouvernementale</b>						
1997-1998	4 378	10,5	2 965	7,1	7 343	17,6
1998-1999	4 773	10,2	2 414	5,2	7 187	15,4
1999-2000 <sup>P</sup>	4 776	10,2	2 612	5,6	7 388	15,7

P : Résultats préliminaires.

(1) Montant des intérêts imputés sur le compte "Régimes de retraite" moins les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.